

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

*Séance de samedi 8 février 1939, à Lausanne,
Palais de Rumine, auditoire XVI.*

Près de 80 personnes sont là, il est 15 heures. M. Burmeister, président, ouvre la séance en rappelant le souvenir de deux de nos membres décédés récemment.

M^{lle} Antonie Cossy, morte octogénaire, portait un vif intérêt à la vie intellectuelle et sociale de notre pays. Elle fut membre de l'Union des femmes, de l'Association du costume vaudois et témoigna son attachement à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie en lui léguant 500 fr., des livres et des médailles — générosité d'autant plus touchante qu'elle est rare dans nos annales.

M^{lle} Daisy Agassiz était la petite-nièce de l'illustre naturaliste Louis Agassiz. Peintre et graveur dont les eaux-fortes sont d'une exquise distinction, elle a donné à la *Revue historique vaudoise* des études solidement documentées et d'un sens artistique très fin sur des peintres et graveurs vaudois des XVIII^{me} et XIX^{me} siècles : du Cros (*R. H. V.*, 1927), Bolomey (1928), les frères Sablet (1929), Keiserman (1930), Brun (1931), Knebel (1935), Bourgeois (1937). Ces pages sont ornées d'un grand nombre de belles reproductions d'œuvres d'art. M^{lle} Agassiz venait d'achever un ouvrage sur la peinture vaudoise quand la mort l'enleva.

L'assemblée se lève pour rendre un dernier hommage à ces deux femmes distinguées.

Sept candidats sont ensuite admis pas acclamation ; ce sont :

M^{lle} Yvonne Dutoit, à Montreux ;

M^{lle} Clara Duvoisin, à Grandson ;

MM. Louis Bovey, élève du Collège scientifique, à Lausanne ;

Jean Bron, imprimeur à Lausanne ;

Frédéric Butticaz, propriétaire vigneron, Treytorrens sur Cully ;

André Cornut, élève du Collège scientifique, à Lausanne ;

Henri Mayor, dessinateur, à La Tour-de-Peilz.

Le président signale le tirage à part du beau numéro illustré de *Vie, art et cité* (juillet-août 1938), paru à l'occasion du bimillénaire d'Auguste et consacré à l'héritage romain de l'Helvétie.

La communication de M. Jules Béraneck : *Péages, péagers et contrebande au temps de LL. EE.*, devant paraître ici même, nous nous bornons à dire qu'elles contiennent d'intéressants renseignements inédits tirés de la correspondance entre la Chambre des Péages, le Trésorier général et les baillis, correspondance déposée aux Archives cantonales.

M. Fr.-Th. Dubois poursuit méthodiquement, avec la collaboration de M. Rapp, géomètre, ses recherches sur l'histoire des fortifications des villes vaudoises. Il parle cette fois de celles de Vevey.

La vieille ville était formée de plusieurs bourgs, dont les plus anciens étaient ceux d'Oron et du Vieux-Mazel, le premier dépendant des sires d'Oron, le second de ceux

de Blonay. L'ensemble était entouré d'une enceinte, et les deux bourgs étaient séparés l'un de l'autre par une muraille. Aux XII^{me} et XIII^{me} siècles, périodes de prospérité pour Vevey, les sires d'Oron et de Blonay fondèrent d'autres bourgs fortifiés. Bientôt une enceinte entourait le tout. Dès le milieu du XIV^{me} siècle, les bourgeois se chargèrent de l'entretenir. Plus tard, Amédée VII de Savoie la remit en état. Depuis la première guerre de Villmergen, les fortifications de Vevey ne furent plus entretenues. Les portes furent démolies dans le premier quart du XIX^{me} siècle.

D'anciens plans et dessins ont permis de retrouver l'emplacement des tours, des poternes, des fossés, dont quelques traces subsistent. M. Dubois fait voir tout cela par de beaux clichés.

Sous le titre *De la principauté de Hohenzollern au Pays de Vaud*, M. Louis Mogeon présente le résultat des recherches qu'il a faites sur deux membres de la famille Renz, originaire de la célèbre principauté.

Christophe-Daniel Renz, né en 1743, fils d'un conseiller aulique du prince qui s'était établi à Prangins, fut châtelain de ce village. En 1798 il se rallia au nouveau régime et fut désigné comme délégué de Prangins à l'Assemblée électorale chargée d'élire les députés au Grand Conseil et les membres vaudois du Sénat helvétique. Il fut président du Comité des finances et juge suppléant au Tribunal du Canton. Habitant Lausanne dès 1804, il était lié avec de vieilles familles vaudoises qui estimaient cet homme pieux, désintéressé et dévoué au bien public.

Frédéric Renz, de même origine que Christophe, son parent probablement, fit des études de lettres à l'Académie de Lausanne et fut maître de latin et de grec au Collège de Moudon, puis maître de classe au Collège canto-

nal. C'était un bon pédagogue, auteur d'un *Livre de lecture* (1871) et, avec Charles Vulliémoz, d'une *Chrestomathie latine*. Il écrivit aussi dans la *Bibliothèque Universelle*.

Ces deux étrangers ont fait honneur à leur patrie d'adoption.

Séance levée à 16 h. 30.

H. M.

Une Société des Garçons aux Charbonnières

La *Feuille d'Avis de la Vallée* a publié naguère le règlement que s'était donné en 1773 la « Société des garçons », fondée aux Charbonnières. Ce document renseigne d'une manière fort intéressante sur la vie et la mentalité de la jeunesse masculine à la Vallée de Joux au XVIII^{me} siècle. C'est à ce titre que nous empruntons à ce journal les passages essentiels du règlement en question :

L'An mille sept cent septante trois et le 3^e Jours du mois de février,

Nous les honorables Garçons des Charbonnières etant asembles a lordinaire pour vaquer a leur afaire et pour retiré leurs droits et les pasations des Jeunes Garçons qui se pourons présenter a nous moyenant qui soyent de bon Père et de bonne Mère et de bonne Reputations. Bien entendu qu'un Enfant, non Légitime où Batard ne pourra entré dans L'honorables Compagnie non plus que d'autres reconnu a quelque autre chose que ce soit.